

2 R. 7

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 21 NOVEMBRE 1901

PRÉSIDIÉE

PAR M. LE COMTE ALBERT DE MUN

DIRECTEUR



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC I

INSTITUT
1901. — 32.

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

FONDATIIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON

L'Académie a décerné :

Trois prix, de *quinze cents francs* :

- A l'abbé GUEUSSET, à Versailles, *Seine-et-Oise*;
- A LAMBERT, *Armandine-Rosalie*, à Antrain, *Ille-et-Vilaine*;
- A PRADIÈS, *Françoise*, à Castelnaudary, *Aude*;

Trois prix, de *mille francs*, sont décernés :

- A CAUBEL, *Élisabeth*, à Sainte-Radegonde, *Aveyron*;
- A CONDOU, *Marceline*, à Arbéost, *Hautes-Pyrénées*;
- A la dame PICHault, à Jaulnay, *Vienne*;

Dix-sept prix, de *cinq cents francs*, sont décernés :

- A AGIÉ, *Christine*, à Saint-Céré, *Lot*;
- A ARDOUIN, *Léontine*, à Saintes, *Charente-Inférieure*;
- A AUSSANT, *Sidonie-Marie-Louise*, à Saint-James, *Manche*;
- A BÉDU, *Solange dite Joséphine*, à Paris, *Seine*;
- A BENOIST, *Ernestine-Eugénie*, à Paris, *Seine*;
- A BERTRAND, *Jean-Alfred*, à Aix, *Bouches-du-Rhône*;
- A BIENFAIT, *Adrienne*, à Rostrenen, *Côtes-du-Nord*;
- A BOULON, *Anne*, à Gannat, *Allier*;
- A CONTOU, *Pauline*, à Cahors, *Lot*;

- A COSTE, *Marguerite*, à Céret, *Pyrénées-Orientales*;
A la dame DELMAS, à Laviaille, *Cantal*;
A DELOMMEZ, *Albertine-Charlotte*, dite *Marie*, à Chantilly,
Oise;
A LAUDY-LERICHE, *Delphine*, à Paris, *Seine*;
A LAVERDURE, *Berthe-Marie-Louise*, à Gluiras, *Ardèche*;
A PATRY, *Marie*, à Courtenay, *Loiret*;
A PAUPY, *Marie*, à Boulogne, *Seine*;
A PÉPIN, *Dominique*, à Rieutort, *Lozère*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY

Deux prix, de *quinze cents francs*, sont décernés :

- A CAUDRON, *Emma*, à Rouen, *Seine-Inférieure*;
A la dame BOUDON, à Saint-Chély-d'Apcher, *Lozère*;

Un prix, de *mille francs*, est décerné :

- A MORAND, *Clémence*, à Montours, *Ille-et-Vilaine*;

Neuf prix, de *cinq cents francs*, sont décernés :

- A ANDRÉ, *Marie*, à Dijon, *Côte-d'Or*;
A CHEVALIER, *Catherine-Élisabeth*, à Beynat, *Corrèze*;
A CLARE, *Miette*, à Curemonte, *Corrèze*;
A DASSE, *Joseph-Émile*, à Marie-Galante, *Guadeloupe*;
A DUFFORT, *Pierre*, à Le Pla, *Ariège*;
A la dame veuve GUINARD, à l'Île de Saint-Cast, *Côtes-
du-Nord*;
A PÉPIN, *Joseph-Saturnin*, à Mâcon, *Saône-et-Loire*;
A RAYNEL, *Anaïs-Malvina*, à Cherbourg, *Manche*;
Aux époux WOOG, à Vernon, *Eure*.

PRIX MARIE-LASNE

Six médailles, de *trois cents francs*, sont décernées :

- A BATEL, *Marie-Joseph*, à Chantilly, *Oise* ;
- A BOURGOISE, *Célestine*, à Cherbourg, *Manche* ;
- A CHEMINAT, *Marie*, à Marvejols, *Lozère* ;
- A DELABRE, *Gilberte-Eugénie*, à Hauterive, *Allier* ;
- A LENOIR, *Marie-Joséphine*, à Granville, *Manche* ;
- A LEPROU, *Horace-Maximilien-Émile*, à Aix-en-Othe, *Aube*.

PRIX CAMILLE-FAVRE

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

- A BAUMARD, *Marie-Thérèse*, à Jallais, *Maine-et-Loire* ;
- A BELFOND, *Irma*, à Montmorillon, *Vienne* ;
- A BONNAFÉ, *Florestine*, à la Blaquererie, *Aveyron* ;
- A BONNAFOUS, *Marie*, à Saint-Sernin-sur-Rance, *Aveyron* ;
- A BOUISSON, *Augustine*, à Saint-Cyprien, *Aveyron* ;
- AUX époux BOURDET-GÉRAUD, à Grézélade, *Lot* ;
- A BRESSY, *Madeleine*, à Velleron, *Vaucluse* ;
- A CHARBONNEAU, *Marie-Renée-Jacquine*, à Segré, *Maine-et-Loire* ;
- A DARLAY, *Alexandrine-Rosalie*, à Saint-Romans, *Isère* ;
- A DELTOUR, *Marie*, au Moulins, *Lozère* ;
- A DUBOIS, *Céleste*, à Gourgons, *Lozère* ;

- A DUREPAIRE, *Marie-Louise*, à Benest, *Charente*;
A GIBERT, *Philomène*, à Saint-Pol-de-Mons, *Haute-Loire*;
A GIREL, *Anne-Marie*, à Arles, *Bouches-du-Rhône*;
A GODEAU, *Clarisse*, à Paris, *Seine*;
A HUVÉ, *Virginie*, à Craon, *Mayenne*;
A LE PICHON, *Sidonie*, à Paris, *Seine*;
A LE SAINT, *Mélanie*, à Bégard, *Côtes-du-Nord*;
A MALLINJOU, *Thérèse*, à Sonnex, *Haute-Savoie*;
A MAHOUT, *Gabrielle*, à Paris, *Seine*;
A OGHÉARD, *Claude*, à Luzillot, *Puy-de-Dôme*;
A RABOCHON, *Anna*, à Montmorillon, *Vienne*;
A REGNAULT, *Marguerite-Marie*, à Paris, *Seine*;
A REPELLIN, *Marie-Louise-Augustine*, à Saint-Jullien-en-Vercors, *Drôme*.
-

PRIX LANGE

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont décernés :

- A la sœur Saint-Joseph (*Octavie Leprovost*), à Saint-Joseph, *Manche*;
A MADEC, *Véronique*, à Saint-Julien-en-Quiberon, *Morbihan*;
A MAGOT, *Julie*, à Lacapelle-Marival, *Lot*;
A la dame veuve PLATON, à Vialas, *Lozère*;
A RAVET, *Paul*, à Levallois-Perret, *Seine*;
A RYCKELYNCK, *Hortense*, à Bergues, *Nord*;
A TROUVÉ, *Marie*, à Vaux-le-Pénil, *Seine-et-Marne*.
-

PRIX BUISSON

L'Académie a décerné sept prix, de *cinq cents francs* :

A CAYRON, *Jean*, à Cantoin, *Aveyron*;

A DELOUF, *Anna*, à Paris, *Seine*;

A LEMOUSSU, *Blanche*, à Vincennes, *Seine*;

A LE ROY, *Marie-Françoise*, à Plouaret, *Côtes-du-Nord*;

A MAHÉ, *Marie-Louise*, à Plescop, *Morbihan*;

A la dame ROCHER, au Mas d'Orcières, *Lozère*;

A ROY, *Reine-Isabelle*, à Remigny, *Saône-et-Loire*.

PRIX SOURIAU

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :

A CHENU, *Marie-Éléonore*, à Blesmes, *Aisne*.

PRIX GÉMOND

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :

A DECORNE, *Émile*, à Saint-Jean-de-Losne, *Côte-d'Or*.

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :

A HERMENTIER, *Honorine*, au Mas, *Lozère*.

PRIX LAUSSAT

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est décerné :

A DINTRANS, *Jeanne*, à Tarbes, *Hautes-Pyrénées*.

PRIX LETELLIER

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A LAPARRA, *Jeanne*, à Cahors, *Lot*.

PRIX LELEVAIN

Trois prix, de *cinq cents francs* chacun, sont attribués :

Aux époux BOSCARES, à Clichy, *Seine* ;

A DURAND, *Josephine-Désirée*, à Paris, *Seine* ;

A HULOT, *Eugène*, à Paris, *Seine*.

PRIX ROBIN

Deux prix, de *cinq cents francs* chacun, sont attribués :

A LORETTE, *Marie-Eugénie*, à Brabant-en-Argonne,
Meuse;

A LYONNET, *Rose*, au Fromental, *Lozère*.

PRIX PELTIER

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A HENRY, *Marie*, à Dinan, *Côtes-du-Nord*.

PRIX BOUTIGNY

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :

Aux époux RICARD, à Neufchâtel, *Seine-Inférieure*.

PRIX LECOCQ-DUMESNIL

Ce prix, de la valeur de *huit cents francs*, est décerné :

A LEBRAT, *Antoine*, à Chazelles, *Cantal*.

PRIX VARAT-LAROUSSE

Huit prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

- A CHAMPOMMIER, *Claude*, à Saint-Sorlin-de-Vienne, *Isère* ;
- A HENNINOT, *Valérine*, au Cateau, *Nord* ;
- A KRAËBER, *Claire-Henriette*, à Bar-le-Duc, *Meuse* ;
- A LAVAUX, *Herminie*, à Mouthiers, *Doubs* ;
- Au frère et aux deux sœurs LE CORVEC, à Locmariaquer, *Morbihan* ;
- A MUSSOT, *Jeanne-Honorine-Elvire*, à Montgesoye, *Doubs* ;
- A PARANTON, *Maria*, à Guéret, *Creuse* ;
- A SÈCHERET-CELLIER, *Victor-Amédée*, à Charleville, *Ardenes*.

PRIX SAVOURAT-THÉNARD

L'Académie a décerné onze prix de *cinq cents francs* :

- A BOULANGER, *Louise-Anne*, à Saumur, *Maine-et-Loire* ;
- A BOUYER, *Mélanie*, à Poitiers, *Vienne* ;
- A CAZEAU, *Marie*, à Bordeaux, *Gironde* ;
- A la dame veuve HÖEFFLING, à Paris, *Seine* ;
- A LE ROUIC, *Marie-Françoise-Perrine*, à Vannes, *Morbihan* ;
- A LONDRES, *Lucie*, à Ville-d'Avray, *Seine-et-Oise* ;
- A MAIGE, *Françoise*, à Grésy-sur-Isère, *Savoie* ;
- A MOULIN, *Jeanne-Marie*, à Quimper, *Finistère* ;
- A MEUNIER, *Sophie*, à Asnières, *Seine* ;

A POPELIN, *Augustine*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;
A TASTARD, *Marie*, à Saint-Martin-sur-Oust, *Morbihan*.

PRIX PÉROU

Deux médailles, de *cinq cents francs* chacune, sont attribuées :

A JOUAN, *Joséphine*, à Saint-Brieuc, *Côtes-du-Nord* ;
A KERNÉVÈS. *Marie-Yvonne*, à Quimper, *Finistère*.

PRIX GABIOU-CHARRON.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :

A la dame veuve MONTAROU, à Nanterre, *Seine*.

PRIX SALOMON

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A DANTAN, *Stéphanie*, à Béthune, *Pas-de-Calais*.

PRIX AGEMOGLU

Quatre médailles, de *cinq cents francs* chacune, sont attribuées :

A BEAUDOIN, *Marie*, à Hédé, *Ille-et-Vilaine* ;

A MARCHAND, *Maria*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;
Aux époux MARCOULY, à Labastide-Murat, *Lot* ;
A MÉHEUX, *Marie-Rose-Françoise-Julie*, à Créhen, *Côtes-du Nord*.

PRIX BLOUET

Deux prix, de *quatre cents francs* chacun, sont attribués :

A LIBOUREL, *Marie*, à Marvejols, *Lozère* ;
A la dame veuve LEQUOY, à Corbeilles-du-Gâtinais, *Loiret*.

PRIX GRIFFAND

Deux prix, de *quatre cents francs* chacun, sont attribués :

A DUBOIS, *Léontine*, à Cahors, *Lot* ;
A MANESSE, *Henriette*, à Charleville, *Ardennes*.

PRIX PILLIOT

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :

A BARRANDON, *Philomène*, à Coulagnes-basse, *Lozère*.
